

# "Faut y aller !!!"

Athis-Mons, le 12 octobre 2010

## RETRAITES DES SOLUTIONS IL Y EN A !



Les personnels ont débattu des conséquences du report de l'âge de départ en retraite : plus de chômage, baisse des pensions (y compris pour les Icna) et si la réforme passe il sera très difficile voire impossible de faire machine arrière. Le gouvernement accélère la procédure législative : mobilisons-nous tant qu'il est temps !

Union Syndicale  
de l'Aviation Civile

9, rue Champagne  
91200 Athis-Mons

Tél. : +33.1.69.57.65.18/20  
Fax : +33.1.69.57.65.19

[athis@usac-cgt.org](mailto:athis@usac-cgt.org)

[www.usac-cgt.org](http://www.usac-cgt.org)

L'USAC-CGT, premier syndicat de la  
DGAC, est membre de



L'AG des personnels d'Athis-Mons s'est déroulée en quatre temps. Contexte de la mobilisation en cours, explication du mécanisme de retraite, débat sur la réforme et questions quant à la forme que doit maintenant revêtir le mouvement alors que le pouvoir cherche à boucler le dossier au plus tôt.

### UNE MOBILISATION SANS PRECEDENT

Le 7 septembre, puis le 23, puis le 2 octobre, c'est entre 1 et 3 millions de personnes qui sont, à chaque fois, descendu dans la rue. Ces mobilisations ont été assorties de journées de grèves les 7 et 23 septembre, très bien suivies. Certains secteurs sont partis en grève sur des préavis plus longs, parfois reconduits comme dans certains services publics. Aujourd'hui, les salariés du privé et du public se prononcent de plus en plus pour des actions s'inscrivant dans la durée tant le pouvoir fait la sourde oreille. Enfin, l'opinion publique soutient massivement les journées de grèves et de manifestations et soutient même, fait nouveau, l'idée d'un mouvement généralisé et de longue durée.

#### Le commentaire de la section USAC-CGT :

*Souvenez-vous : en 1995, M. Juppé disait qu'à 1 million de personnes dans la rue, sa réforme était foutue. Sur une seule manifestation on a dénombré deux millions de personnes et le "plan Juppé" est passé à la trappe.*

*Alors oui, le mouvement de rejet de la réforme actuelle est un mouvement d'une ampleur jamais égalée (4 fois au moins 2 millions de personnes dans la rue). Faudrait-il y ajouter des jours et des semaines de grève pour que le pouvoir entende ce que disent les citoyens ?*

### COMMENT CALCULER MA RETRAITE AUJOURD'HUI ?

Pour les fonctionnaires, le taux plein d'une pension s'élève à 75% du dernier traitement de base (TB, i.e. sans primes) maintenu au moins 6 mois avant de partir en retraite à condition d'avoir cotisé durant 40 annuités (avec, pour les Icna, 1 an de bonification pour 5 ans de cotisation, limités à 5 ans de bonif').

Une personne n'ayant pas cotisé 40 annuités (1 annuité = 1 an de cotisation) et partant à l'âge max (65 ans pour le cas général, 57 ans pour les Icna) ne subira pas de décote. Mais sa pension sera proportionnelle au nombre d'annuités (si elle a cotisé 39 annuités, sa pension sera de :  $75\% \times TB \times 39/40$ ).

Mais si la personne décide de partir avant l'âge max et qu'elle n'a pas toutes ses annuités, elle subira une décote de 5% par annuité manquante, dans la limite de 5 annuités (donc 25% de décote max). Les Icna bénéficient en plus de l'ATC pendant 13 ans après le départ en retraite.

Exemple : Pour un traitement de base de 2000€, le taux plein est de 1500€ ( $75\% \times 2000$ ). S'il manque une annuité, la pension sera de  $75\% \times 2000 \times 39/40 = 1462€$ . Si la personne part à la retraite avant 65 ans (57 ans pour un Icna) et qu'il lui manque 5 ans de cotisation, sa pension sera de :  $75\% \times 2000 \times 35/40 = 1312€$  auxquels il faut alors enlever 25% de décote, soit une pension à 984€ !

#### Le commentaire de la section USAC-CGT :

*Il est important de pouvoir partir en retraite avec toutes nos années de cotisation ; sans quoi, les pensions versées se réduiront à peau de chagrin.*

## LES POINTS CLE DE LA REFORME

L'idée est de faire cotiser plus longtemps (41,5 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2017) en reportant l'âge de départ en retraite (62 ans minimum ou 52 pour les Icna, et 67 ans maximum ou 59 ans pour les Icna).

Pour les femmes, le projet prévoit de réviser à la baisse la bonification par enfant.

Pour les Icna, les années de bonification sont pour l'instant maintenues, mais nombre d'entre eux ne pourront prétendre à une retraite à taux plein, même à 59 ans, surtout celles et ceux qui ont eu des études plus longues ou des interruptions de carrière importantes (dispo, enfants...).

Le financement des retraites est basé sur le plein emploi. Or, les seniors sont souvent écartés du travail dès 50 ans et les jeunes n'en trouvent pas.

L'effort exigé par cette réforme serait assuré à 90% par les salariés et à 10% par les investisseurs (actionnaires) ou employeurs.

Enfin, le gouvernement promet, d'ici 2017, des états généraux sur les retraites des Icna. Mais qui peut vraiment croire que des états généraux pourront revenir en arrière sur une loi votée et entérinée ?

### Le commentaire de la section USAC-CGT :

*Le gouvernement martèle qu'on vit plus longtemps et qu'il est donc logique de cotiser plus longtemps. Or, il s'agit d'abord d'un débat de société qui n'a pas eu lieu. Il n'est pas du tout certain qu'à l'horizon 2050 l'espérance de vie soit la même qu'aujourd'hui, nos modes de vie n'étant pas les mêmes que ceux des*

*personnes atteignant aujourd'hui plus de 80 ans : malbouffe, pesticides, dioxines, nouvelles technologies, stress... influent sur l'espérance de vie. Quel gouvernement proposera de réduire la durée de cotisations si l'espérance de vie recule comme on peut l'observer déjà aux USA ou en Russie ? De plus, il faut faire la différence entre espérance de vie*

*et espérance de vie en bonne santé... qui fait que l'on peut profiter ou non de sa retraite. Or c'est bien de cela qu'il s'agit.*

*Ainsi, le seul but de la réforme est bien de baisser le niveau des pensions pour la majorité d'entre nous.*

### Les syndicats proposent des alternatives :

- faire contribuer tous les revenus ;
- une autre politique de l'emploi (pour les moins de 30 ans et plus de 50 ans) ;
- augmenter et moduler les cotisations sociales...

## COMMENT POURSUIVRE LE MOUVEMENT ?

De nombreux secteurs de l'économie entrent dans des formes d'actions plus longues ou répétitives. La question d'une amplification du mouvement s'est donc posée. Les participants ont convenu que le gouvernement ne reviendrait sur sa copie qu'après des faits marquants. Au-delà de l'indispensable mobilisation pour **le samedi 16 octobre, 14h30 place de la République, angle rue Boulanger** (à Paris), le consensus s'est fait sur une nécessaire mobilisation lors des journées à venir sur les préavis existants.

### Le commentaire de la section USAC-CGT :

*En accélérant la procédure législative, le pouvoir montre qu'il n'a aucun état d'âmes. Devrions-nous en avoir pour lui ? Notre responsabilité est de ne pas rester spectateurs du mouvement actuel mais bien de réussir à mobiliser pour faire abandonner le recul des âges de départ en retraite.*



Union Syndicale  
de l'Aviation Civile

9, rue Champagne  
91200 Athis-Mons

Tél. : +33.1.69.57.65.18/20

Fax : +33.1.69.57.65.19

[athis@usac-cgt.org](mailto:athis@usac-cgt.org)

[www.usac-cgt.org](http://www.usac-cgt.org)

L'USAC-CGT,  
premier syndicat  
de la DGAC, est  
membre de



Pour compléter ce tract, un peu de détente :

[http://www.dailymotion.com/video/xeeo9h\\_vive-les-retraites\\_fun](http://www.dailymotion.com/video/xeeo9h_vive-les-retraites_fun)

[http://www.dailymotion.com/video/xdefc9\\_y-a-de-l-argent\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xdefc9_y-a-de-l-argent_news)

L'issue du dossier Fabec montre que la lutte paye ; c'est le moment de tout faire pour débloquer le dossier des retraites ! Des préavis existent d'ores et déjà jusqu'au 22 octobre, nuit en aval comprise, servons-nous-en !!!

### Demande de bulletin d'adhésion à retourner à

USAC-CGT – CRNA/Sud-Est - 1, rue Vincent Auriol - 13617 Aix-en-Provence Cedex

Nom/Prénom : .....

Corps : .....Service : .....

Email : .....Téléphone : .....

Adresse : .....